

Questionnaire sur le service public - Transports

C. Transports

- A. L'État doit laisser le gestion des transports publics trop coûteux au secteur privé, mieux à même de rentabiliser ce secteur.
- B. L'État doit assurer un réseau de transports publics à des tarifs accessibles à tous et avec une couverture régionale étendue.
- C. Je ne me prononce pas.

Nom	Réponse	Commentaire
Beney P.-E., Verts, Jura/Yverdon	b	Sans exagération.
Blanc J.-B., POP, Jura/Yverdon	b	L'État doit abaisser au maximum le prix des transports publics, en introduisant notamment une taxe d'immatriculation des véhicules ultra-progressive sur la base des émissions de CO2. D'autre part, d'une façon générale, les compagnies de transports publics doivent privilégier des considérations d'étendue de la couverture régionale au détriment de considérations de confort matériel des usagers. Pourquoi pas à terme l'abolition de la première classe ?
Bongard M., Verts, Riviera/Vevey	b	L'offre en TP doit être concurrentielle aux transports individuels.
Chaves P., POP, Riviera/Vevey	b	Nous luttons même pour la gratuité des transports publics.
Delaunay Y., Verts, Lavaux-Oron	b	Des TP peu chers voir gratuits sont une réponse positive à la pollution.
Dessemontet P. PSV, Lne-ville	b	Si on veut lutter contre l'engorgement du trafic dans un canton où la population se disperse de plus en plus dans le territoire, il faut développer massivement l'offre en TP. Il n'existe aucune autre voie réaliste.
Glardon J., Verts, Ouest laus.	b	L'État doit investir dans les infrastructures de transport public, cela même dans les régions périphériques, subventionner les lignes non rentables et en tous cas garder le contrôle de l'entretien et la surveillance du réseau.
Haury J.-A., Lib, Lne-ville	c	Je répondrais B si la notion de « tarifs accessibles à tous » était plus précise. En tout cas pas la gratuité.
Hubler A., POP, Lne-ville	b	... et envisager sérieusement la gratuité de ceux-ci.
Marthaler F., Verts, Ouest laus.	b	Dans un premier temps, il s'agit de mieux valoriser l'existant, pour arriver à une amélioration des taux de couverture, qui conduit à une capacité d'investissement permettant une extension de l'offre.
Meyer J., POP, Nyon	b	La prise en compte des régions peu favorisées est nécessaire. Le principe de la coordination dans ce domaine est indispensable. Les tarifs des transports publics sont trop élevés actuellement; il faudrait arriver à une certaine gratuité.
Morier-Genoud Patrick, POP, Gros-de-Vd	b	Les transports publics devraient être gratuits.
Morisod N., POP, Lavaux-Oron	b	Transports publics gratuits.
Repond F., Verts, Broye-Vully	a/b	Il me semble que la meilleure solution serait une bonne collaboration entre l'État et le secteur privé. Le secteur privé est à même de rentabiliser ce secteur. Toutefois, il doit améliorer ses prestations (tarifs accessibles, meilleure couverture régionale, adaptation des horaires), afin de rendre l'offre plus attrayante. Pour ce faire, l'État pourrait investir un

Questionnaire sur le service public - Transports

		peu plus dans ce domaine.
Rochat L., Verts, Lne-ville	b	Accessible à tous ne veut pas dire gratuit. Je préfère une aide étendue, mais ciblée sur ceux qui en ont besoin à une gratuité « parapluie ».
Romailler C.-A., UDF, Jura/Yverdon	b	Certains secteurs ne peuvent pas être rentables, il est évident que l'État a son mot à dire.
Rosselet A., Verts, Aigle	b	Une complémentarité public/privé peut exister.
Sansonens J., POP, Lavaux-Oron	b	Je suis pour la gratuité des transports publics, financés par une participation des entreprises à partir d'un certain bénéfice, et une taxe sur le CO2 pour la mobilité privée.
Schwaab J.-C., PSV, Lavaux-Oron	b	Les transports publics n'ont, comme le service public en général, pas à être rentables. Ils doivent assurer d'abord leur mission dans les meilleures conditions possibles, tant pour les usagers que pour le personnel. Et s'ils sont rentables, tant mieux, mais cela ne doit pas être un but en soi.
Silauri A., Verts, Lavaux-Oron	b	Des partenariats avec les entreprises (pour les zones industrielles) doivent pouvoir être examinés.
Sisto-Zoller S., POP, Ouest laus.	b	Les transports publics ne peuvent pas être rentables financièrement; ils peuvent être rentables écologiquement et socialement.
Suter L.-O., UDF, Nyon	b	Mais attention au financement, ce n'est pas gratuit !
Tafelmacher G., POP, Lavaux-Oron	b	La gratuité des transports publiques, voilà la vraie révolution !
Théodore L., Verts, Nyon	b	L'État peut ouvrir des concessions aux privés, en partenariat avec l'État.
Trolliet M., PRD, Lne-ville	b	Priorité au transports publiques comme le font les villes de Bâle et Zürich, notamment; Vaud et Lausanne ont deux guerres de retards dans ce domaine. La gratuité n'est pas prioritaire, d'abord investir dans des infrastructures. Puis, si l'État en a les moyens, offrir les TP aux enfants, jeunes en formations et personnes à l'AVS/AI.
Wasserfallen A., Verts, Broye-Vully	c	Dans le cadre du secteur des transports publics, le système de concessions octroyée par l'État à des agences publiques ou privées est un système qui a fait ses preuves. Le document précité (http://library.epfl.ch/theses/?nr=2085) montre comment le Cable car de San Francisco a été dynamisé par l'investissement privé, pour à la fin être nationalisé (« municipalisé ») afin d'en garantir la sauvegarde sous l'angle m'un monument national.